

OBJECTIFS :

Permettre au conducteur titulaire de la qualification initiale de conducteur de transport de marchandises, d'obtenir la qualification initiale de conducteur de transport de voyageurs.

PUBLIC :

Conducteurs de véhicules pour la conduite desquels un permis D ou DE est requis, titulaires de la qualification initiale de conducteur de transport de marchandises et souhaitant détenir la qualification initiale de conducteur de transport de voyageurs.

PRE-REQUIS :

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie D ou DE en cours de validité.
Justifier de la qualification initiale de conducteur routier du transport de marchandises (FIMO marchandises, titre professionnel de conducteur routier de marchandises, marchandises ou à titre transitoire, d'une attestation valant FIMO).

CONTENU :

Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité.
Application de l'ensemble des réglementations du transport et du travail, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle.
Santé, sécurité routière et sécurité environnementale.
Service, logistique.
Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage.

PROFIL DES INTERVENANTS :

Enseignants référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation.

NOM DU RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE :

Yann HAYE

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
Animation de formation participative s'appuyant sur les expériences des candidats.
Salle de cours équipée de moyens multimédias.
Véhicules école.
Utilisation de manuels de formation et de documentations complémentaires.

DATES DE FORMATION :

Consulter le centre AFA pour le calendrier des sessions au 02 41 54 88 08 ou via la fiche contact <https://www.afaformation.com/contact/>

DURÉE :

5 jours soit 35 heures.

LIEU DE FORMATION :

Centre AFA - le Gravier, 49000 ECOUFLANT

Centre AFA - 108 rue de la Rompure, St Lambert des Levées, 49400 SAUMUR

MODALITÉS DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.

Examen réalisé par un évaluateur qualifié différent du formateur ayant assuré la formation, et comportant une partie pratique d'évaluation de la conduite professionnelle, et une partie théorique sous forme d'un QCM de 40 questions (recevabilité à 24 bonnes réponses).

SANCTION VISÉE :

Attestation de fin de formation, Certificat de réalisation

Qualification de conducteur pour le transport de voyageurs validée par la délivrance de la carte de qualification de conducteur (CQC).

Cette formation permet de renouveler la validité de la CQC marchandises.

Note : l'habilitation, obtenue à la suite de la FIMO (ou passerelle) doit être renouvelée au plus tard 5 ans après son obtention, à l'issue d'une FCO (Formation Continue Obligatoire).